Publication décisions CC Hautemorges

Dans sa séance du 10 octobre 2022, le Conseil communal de Hautemorges a décidé :

Préavis 11/2022 :	d'accorder un crédit complémentaire de CHF 75'000.- TTC pour la révision du Plan général d'affectation (PACom) d'Apples.
Préavis 12/2022 :	d'accorder un crédit complémentaire de CHF 67'000.- TTC pour la révision du Plan général d'affectation (PACom) de Reverolle.
Préavis 13/2022 :	d'accorder des crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2022 de CHF 158'500.-.
Préavis 14/2022 :	d'adopter l'arrêté d'imposition 2023 avec un taux d'imposition pour les personnes physiques et morales diminué de 1.5 pt à 71 pts.
Préavis 15/2022 :	d'abroger le Règlement concernant le subventionnement des études musicales d'Apples ; d'adopter le nouveau Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales.

Les textes complets de ces décisions sont à disposition au Greffe municipal.

Prochaine séance : Lundi 12 décembre 2022.

Plus d'informations sous www.hautemorges.ch